

Syndicat étudiant du cégep Marie-Victorin

7000, rue Marie-Victorin, local E-017 Montréal, Québec H1G 2J6

Téléphone : 514-325-0150, poste 2427

PROCÈS-VERBAL ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE

Tenue à la salle C-108, le 12/02/2020

[Quorum constaté à 12h23] Ordre du jour

Ordre du Jour

0. Ouverture.....	1
1. Procédures	2
1.1 Animation et secrétariat.....	2
1.2 Lecture et adoption de l'ordre du jour	2
1.3 Adoption du dernier procès-verbal	2
2. Avis de motion	2
2.1 À adopter	2
2.2 Avis de motion à déposer	3
3. Élections	4
4. Vote de grève pour l'environnement	4
5. Vote de grève Loi 21	8
6. Budget	10
7. Varia	10
8. Fermeture.....	11

0. Ouverture

Camille *propose l'ouverture de l'assemblée.*

Appuyé par Mégane.

1. Procédures

1.1 Animation et secrétariat

Camille *propose que Julien Crête-Nadeau soit à l'animation, que Félix Morissette soit au secrétariat et que Nicolas Longtin-Martel soit au senti.*

Mégane appuie.

Proposition adoptée à l'unanimité.

1.2 Lecture et adoption de l'ordre du jour

Camille *propose l'adoption de l'ordre du jour.*

Sami appuie.

Proposition adoptée à l'unanimité.

Martin amende : *Qu'un point 6. Budget soit ajouté à l'ordre du jour.*

Kim appuie.

Amendement adoptée à l'unanimité.

1.3 Adoption du dernier procès-verbal

Camille *propose l'adoption du dernier procès-verbal du 12 février 2020.*

Mégane appuie.

Proposition adoptée à l'unanimité.

2. Avis de motion

2.1 À adopter

Martin propose :

Considérant l'engouement pour des activités parascolaires à caractère scientifique, technologique, écologique et entrepreneuriale ainsi que la haute participation notable du comité non-statutaire Ecobotic et du manque flagrant de ressources pour mener à bien le projet, j'amène les 2 propositions suivantes :

Je propose de modifier l'article 52 du chapitre 6 des statuts et règlements du SECMV de la manière suivante:

Soit d'ajouter le comité Ecobotic à la liste des comités statutaires et de modifier la phrase « Les comités statutaires devront se présenter un lors de la rencontre d'Alternative, à l'exception du café l'Exil et du comité improvisation. » pour « Les comités statutaires devront se présenter lors de la rencontre d'Alternative, à l'exception du café l'Exil, du comité improvisation et du comité Ecobotic. »

Cette proposition permettra au comité Ecobotic de devenir un comité statutaire qui recevra des fonds du SECMV indépendamment de la rencontre d'Alternative.

Mégane appuie.

Proposition adoptée à l'unanimité.

Martin propose :

L'ajout d'un article au chapitre 6 des statuts et règlements du SECMV qui sera le nouvel article 60 « Cotisations comité Ecobotic », ce qui modifiera la numération de tous les articles qui le suivront. Le nouvel article propose se lira ainsi :

Le SECMV verse 1,50 \$ par étudiant-e de la cotisation versée par le cégep à chaque début de session. Le comité Ecobotic devra en début d'année produire un budget prévisionnel avec l'aide de la permanence administrative. En contrepartie, le comité Ecobotic s'engage à respecter son budget et à ne pas être déficitaire. Dans le cas où le budget serait dépassé, les remboursements ne seront pas autorisés, à moins d'une entente avec l'exécutif du SECMV. La permanence administrative fera un suivi régulier avec le comité.

A titre de référence, ces deux modifications correspondent exactement aux bénéfices que reçoit déjà le comité improvisation.

Mégane appuie

Proposition adoptée à l'unanimité.

Martin propose :

Considérant l'immense hausse inattendue des activités étudiantes de tous les comités, la création de plusieurs nouveaux comités, le manque flagrant de ressources pour permettre à tous de réaliser leurs missions ainsi que l'augmentation du coût de la vie et du salaire des employé.es du SECMV selon leur convention collective.

Que l'article 9 « cotisations » soit modifié au niveau de la phrase « la cotisation perçue par le Collège auprès des membres à temps plein est de 20\$ et 12 \$ auprès des membres à temps partiels » pour « la cotisation perçue par le Collège auprès des membres à temps plein est de 25\$ à 15,75\$ auprès des membres à temps partiels » inclut toutes les modifications et applicables dès automne 2020

Mégane appuie.

Proposition adoptée à l'unanimité.

2.2 Avis de motion à déposer

Kim propose que l'on réactualise les mandats de 2003 à aujourd'hui.

Cynthia appuie.

Proposition adoptée à majorité.

Dominique *propose qu'à la prochaine assemblée générale, l'on fasse la lecture de tous les mandats de 2003 à aujourd'hui, et ce, avant le vote de l'avis de motion.*

Sami appuie.

L'amendement est battu à majorité.

Kim *propose qu'au maximum une personne de l'exécutif puisse voter sur un sujet qui les concerne dans un comité.*

Élodie appuie.

Proposition mise en dépôt.

3. Élections

Postes vacants :

Délégué.e au Conseil d'administration (C.A.) pour les techniques :

Geneviève se propose.

Kim appuie.

Proposition adoptée à l'unanimité.

Délégué.e au Conseil d'administration (C.A.) pour la formation pré-universitaire :

Yanis se propose.

Kim appuie.

Proposition adoptée à l'unanimité.

Délégué.e comme remplaçant à la commission des études

Kim se propose.

Camille appuie.

Proposition adoptée à l'unanimité.

4. Vote de grève pour l'environnement

Camille propose :

Considérant que les rapports scientifiques, comme ceux du GIEC, nous montrent que nous nous rapprochons d'une catastrophe sociale et écologique d'une ampleur jamais vue dans l'histoire de la civilisation humaine et cela d'ici que quelques décennies;

Que la cible de la CAQ pour 2030 est de 37,5% de réduction des GES par rapport à 1990 et que les cibles du GIEC sont d'une réduction de 45% d'ici 2030 et qu'à la base, ces cibles sont insuffisantes puisqu'elles ne nous donnent que 50% de chances de rester sous la barre du 1,5 degrés, seuil le moins dangereux, mais qui causerait quand même des extinctions de masse;

Considérant que le gouvernement québécois supporte activement le projet de pipeline GNL, qui fera 700 km et passera sur une quantité honteuse de réserves autochtones;

Considérant que le gouvernement Legault n'a toujours pas laissé tomber le projet de troisième lien entre Québec et Lévis, projet qui pousse encore plus la population québécoise à maintenir sa dépendance aux hydrocarbures qui ne fait qu'augmenter depuis 2013;

Considérant que les gouvernements n'ont pris aucune mesure concrète afin d'atténuer les effets de la catastrophe écologique et ce, malgré les manifestations mondiales le 15 mars et le 27 septembre dernier, où nous étions 500 000 dans la rue et 600 000 en grève;

Considérant que le Canada est le 10e plus grand émetteur de CO2 au monde;

Considérant que l'état actuel des mesures prises, qui sont quasi nulles, vont à l'encontre des promesses données par nos élus, notamment par Justin Trudeau pendant sa campagne d'élection l'automne dernier;

Considérant que les décisions prises aujourd'hui par nos gouvernements et entreprises sont critiques pour l'avenir du climat et des écosystèmes et que la responsabilité des catastrophes climatiques repose en grande partie sur les institutions au pouvoir;

Considérant qu'il faudra augmenter considérablement la mobilisation de l'ensemble de la société pour qu'une transition écologique et juste pour tout le monde soit mise en place et que les grèves massives ne sont que le début du combat qui nous attend dans les prochaines décennies en ce qui concerne la survie même de la vie sur Terre;

Considérant que la population étudiante le mouvement étudiant du Québec bâtit présentement un mouvement, englobant à notre connaissance maintenant plus de 40 établissements scolaires au sein de la CEVES ;

Considérant que ce mouvement vise à mettre de la pression sur les gouvernements pour que des actions concrètes soutenant la pérennité des écosystèmes soient mises en marche ;

Considérant qu'une des conséquences de la crise climatique sera une crise migratoire d'une ampleur fulgurante, que cette même crise créera une vague dangereuse de racisme et de sentiments de peurs dans les populations occidentales encore plus intense qu'actuellement et que le SECMV a un mandat antiraciste.

Considérant que la lutte écologiste est une lutte qui appartient à l'ensemble de la population, et non seulement aux législateurs;

Considérant que la crise climatique crée de l'éco-anxiété en flèche montante, parfois même chez des enfants n'ayant pas atteint l'âge de 10 ans et allant parfois à causer des problèmes de fonctionnement, et que celle-ci empire la problématique de santé mentale chez les personnes de 15 à 25 ans déjà existante et atteignant des records inquiétants dans les dernières décennies;

Considérant que nous atteignons une inquiétude si grande qu'elle amène des gens à mettre leurs vies en danger pour tenter de sauver ce qui nous reste de milieux naturels intacts;

Considérant que le Comité Environnement du Cégep Marie-Victorin, ainsi que maintes associations étudiantes et autres comités environnements à travers le Québec, prépare les ateliers et activités de la Semaine de Transition depuis maintenant plusieurs semaines et continueront de la faire pendant les prochaines semaines;

Considérant notre affiliation officielle avec la CEVES depuis l'automne dernier (Coalition Étudiante pour un Virage Environnemental et Social);

Considérant qu'une grève se doit d'être politique et active pour permettre que son message soit le plus percutant possible et que les grèves du SECMV ne l'ont pas été depuis 2015;

Considérant qu'une grève politique demande une levée de cours complète de la population étudiante, incluant les stages ;

1. *Que le SECMV appuie la CEVES (Coalition Étudiante pour un Virage Environnemental et Social) et sa revendication:*

D'ici à ce que la coalition vote sur l'endossement du plan de transition Québec ZéN, la CEVES demande au gouvernement la mise en place d'un plan d'urgence pour la justice climatique aux paliers gouvernementaux provincial, fédéral et municipal ainsi qu'aux établissements d'enseignement, aux entreprises privées et publiques et à la société civile, en collaboration avec le FCTÉ [Front Commun pour la Transition Énergétique] et la CEVES, et que ce plan soit basé sur les sept principes suivants:

i. Respecter la science et les savoirs autochtones;

ii. L'adoption d'une loi climatique qui, par des cibles annuelles contraignantes, forcerait l'atteinte de la carboneutralité en 2030 et la réduction des émissions de gaz à effets de serre à un niveau équitable face au reste de la population mondiale selon sa capacité de rétention de carbone, la taille de sa population et son historique de pays colonisateur et industriel du Nord Global;

iii. Exiger la mise en œuvre complète de la Déclaration des Nations unies sur les droits des peuples autochtones, jusqu'à consultation des communautés autochtones concernées;

iv. Assurer la protection des communautés vulnérables du Canada, particulièrement des communautés racisées qui sont touchées disproportionnellement par la crise climatique;

v. Œuvrer en collaboration avec les populations du globe qui sont disproportionnellement affectées par la crise climatique en reconnaissant la responsabilité historique du Canada envers ces populations;

vi. Exiger la mise en œuvre à tous les paliers d'éducation de la Stratégie québécoise d'éducation en matière d'environnement et d'écocitoyenneté développée par la Coalition Éducation, Environnement, Écocitoyenneté;

vii. Exiger un arrêt complet et immédiat de tout projet d'exploration, d'exploitation et de transport d'hydrocarbures en parallèle à des formations professionnelles visant à faciliter la mobilité et le transfert de la main d'œuvre des secteurs concernés vers ceux des énergies renouvelables.

2. *Que le SECMV adopte un mandat de grève pour la Semaine de la Transition, soit les journées du 30 mars au 3 avril 2020.*

3. *Que tous les cours et les milieux de stages soient levés et que les locaux restent débarrés pendant cette même semaine.*

4. *Que toutes les journées de reprises soient automatiquement grevées.*

5. *Qu'aucun protocole de grève qui n'applique les modalités de la grève aux stages ne soit signé avec la direction.*

6. *Que les stages soient levés par un comité de levée des stages organisée par les stagiaires et le SECMV.*

7. *Que les cours soient levés par un comité de levées de cours organisé par le comité exécutif du SECMV.*

8. *Que la semaine de transition se veuille intersectionnelle.*

Mégane appuie.

Isabelle propose une plénière de 20 minutes, avec des interventions ne dépassant pas une minute.
Proposition adoptée à majorité.

Chiara propose que le temps des interventions n'ait plus de limite.
Olivier appuie.
Proposition adoptée à majorité.

Isabelle propose que les cours soient levés jusqu'à 16h.
Sami appuie.
Proposition adoptée à majorité.

Arielle propose d'allonger la plénière de dix minutes.
Yanis appuie.
Proposition adoptée à majorité.

Justine propose une plénière de vingt minutes.
Roxanne appuie.
Proposition adoptée à majorité.

Alex propose d'arrêter la plénière.
Samuel appuie.
Proposition adoptée à majorité.

Felipe propose de changer les dates de la semaine de grève, de la semaine du 30 mars à celle du 16 mars.
Appuie par Yanis.
Proposition battue à majorité.

La proposition principale est adoptée à majorité.

Kim *propose qu'une bannière en appui à Wet'suwet'en soit construite et affichée devant le Cégep.*
Cynthia appuie.
Proposition adoptée à l'unanimité.

Chiara **propose que lors des manifestations, les participant-es amènent des objets nous permettant de ramasser les déchets dans la rue.**

Eden appuie.

Proposition adoptée à l'unanimité.

5. Vote de grève Loi 21

Kim propose :

Considérant que la loi 21 a été appliquée au cégep sans que les étudiantEs n'en soient avertis et que le message reçu par le personnel au sujet de la loi 21 dans le cégep n'était pas clair;

Considérant que les mesures d'application de cette loi ne sont pas claires dans l'ensemble des institutions qui doivent l'appliquer ;

Considérant que nous sommes dans un cégep multiculturel situé à Montréal-Nord ;

Considérant que le port de signe religieux ne porte pas atteinte à la liberté et à la sécurité des étudiantEs ;

Considérant que cette loi contrevient à la charte des droits et libertés de la personne ;

Considérant que cette loi demande à certaines personnes d'omettre une partie de leur identité et porte atteinte à leur pleine réalisation ;

Considérant que ce projet de loi a contribué à l'augmentation de la violence à caractère raciste et islamophobe de façon considérable ;

Considérant que le problème est d'actualité et que c'est le temps d'agir MAINTENANT.;

Nous proposons que le SECMV soit en grève le lendemain et le surlendemain de l'AG (soit le 27 et le 28 février) afin de faire pression sur le cégep et de montrer notre désaccord avec cette loi.

Nous proposons que des manifestations contre la loi 21 se tiennent tous les mercredis midi à l'entrée du cégep.

Et nous demandons aussi des clarifications à la direction concernant l'application de la loi 21 dans le cégep. Nous voulons savoir comment elle sera appliquée, quelles sont les procédures déterminées pour l'appliquer, qui elle concerne. Nous voulons que les étudiantEs soient misEs au courant.

Karine appuie.

Chiara **propose que les locaux restent ouverts les 27 et 28 février.**

Maxime appuie.

Proposition adoptée à l'unanimité.

Kim amende **que les manifestations se tiennent lors de ces deux journées, malgré l'ouverture des locaux.**

Proposition adoptée à l'unanimité.

Zakaria propose d'enlever les deux jours 27 et 28 et de mettre à la place : Chaque 21 du mois pendant un an, il y a une grève pour contester la loi 21.

Appuyé par Yanis

Proposition battue à majorité.

Arielle propose que l'on allonge la levée des cours jusqu'à 18h.

Chloé appuie.

Proposition adoptée à majorité.

Francesca propose que, jusqu'au retrait de la loi 21 par le gouvernement du Québec, la SECMV fasse une grève, chaque 21 du mois.

Eden appuie.

Proposition adoptée à majorité.

Dominik amende que l'on remplace les journées du 27 et du 28 février pour les journées des 5 et 6 mars.

Chiara appuie.

Proposition battue à majorité.

Dominik propose qu'un appel aux autres cégeps de la province soit lancé pour toutes les grèves concernant la loi 21.

Chiara appuie.

Proposition adoptée à l'unanimité.

Kim propose la question préalable.

Proposition adoptée à majorité.

Voici la nouvelle proposition principale telle qu'amendée :

Nous proposons que le SECMV soit en grève le lendemain et le surlendemain de l'AG (soit le 27 et le 28 février) afin de faire pression sur le cégep et de montrer notre désaccord avec cette loi.

Nous proposons que des manifestations contre la loi 21 se tiennent tous les mercredis midi à l'entrée du cégep.

Et nous demandons aussi des clarifications à la direction concernant l'application de la loi 21 dans le cégep. Nous voulons savoir comment elle sera appliquée, quelles sont les procédures déterminées pour l'appliquer, qui elle concerne. Nous voulons que les étudiant-es soient mis-es au courant.

Que les locaux restent ouverts les 27 et 28 février.

Que les manifestations se tiennent lors de ces deux journées, malgré l'ouverture des locaux.

Que, jusqu'au retrait de la loi 21 par le gouvernement du Québec, la SECMV fasse une grève, chaque 21 du mois.

Qu'un appel aux autres cégeps de la province soit lancé pour toutes les grèves concernant la loi 21.

Proposition principale adoptée à majorité.

Kim propose que jeudi, 27 février, 7h45 ait lieu une manifestation de levée de cours devant l'entrée du Cégep.

Pascal appuie.

Proposition adoptée à l'unanimité.

Kim amende que le SECMV envoie un M.I.O. à l'ensemble des étudiant.e.s pour les informer de la grève des 27 et 28.

Luc appuie.

Proposition adoptée à l'unanimité.

Maxime propose que le SECMV offre du café et des croissants lors de la levée des cours.

Luc appuie.

Proposition adoptée à majorité.

Élodie propose qu'un comité soit créé pour contacter tous les cégeps, afin d'organiser les grèves contre la loi 21.

Zakaria appuie.

Proposition adoptée à l'unanimité.

6. Budget

Martin propose que la SECMV octroie une augmentation de 1115\$ au budget des activités des comités en laissant le comité exécutif décider d'où prendre ce budget. Que la somme additionnelle soit répartie tel qu'il a été convenu lors de la réunion de l'Alternative du 19 février 2020 dernier entre les comités participants.

Mohamed appuie.

Proposition adoptée à l'unanimité.

7. Varia

Zakaria propose que la cafétéria propose des alternatives Halal aux plats proposés.

Alexa appuie.

Proposition adoptée à l'unanimité.

Arielle *propose que la journée du 22, jour de la terre, l'on incite les étudiant-es à ramasser un déchet par personne.*

Emmy appuie.

Proposition adoptée à l'unanimité.

Demande de quorum.

Le quorum n'est plus suffisant pour assurer une A.G. de grève. L'Assemblée générale est suspendue.

8. Fermeture